

Région académique

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/20-843-1881 du 10/02/2020

### OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES - SESSION 2020 - CENTRES D'ÉPREUVES

Références : Note de service n°2015-175 du 27 octobre 2015 publiée au BOEN N°41 du 5 novembre 2015 - Note de service Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46901/olympiades-nationales-de-mathematiques.html>

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme LECOMTE - Tel : 04 42 91 71 84 - Mail : [manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr](mailto:manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr) - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : [catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr](mailto:catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr)

L'épreuve se déroulera **le mercredi 11 mars 2020 de 8 h à 12 h15** (maximum), en deux parties de deux heures chacune, séparées d'un intermède compris entre cinq et quinze minutes. Chaque partie est composée de deux exercices : le premier s'appuie sur le programme de seconde générale et technologique, et le second est décliné selon que le candidat a suivi ou non l'enseignement de spécialité en première de la voie générale. Les sujets sont distribués au début de chacune des parties.

La première partie est consacrée aux exercices choisis par le jury national. Chaque candidat doit résoudre individuellement deux exercices.

La seconde partie de l'épreuve est consacrée à la résolution d'exercices académiques.

Lors de la seconde partie académique, les candidats devront concourir par binôme, si possible mixte. Chaque binôme ne rend qu'une seule copie. Les changements ne sont pas autorisés. Néanmoins, si un candidat inscrit en binôme se retrouve seul le jour de l'épreuve du fait de l'absence de son équipier(ère) il peut concourir individuellement ou avec un autre élève dans le même cas que lui, sous réserve que les organisateurs sur place l'y autorisent.

Toutes les modifications effectuées en cas de force majeure devront être signalées par écrit lors de l'envoi des copies pour corrections par le responsable.

Il est prévu, au minimum, un lycée d'accueil par département. Toutefois, le nombre de centres sera ajusté en fonction du nombre de candidats.

Les lycées, centres d'épreuves, recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant accompagnés des listes d'émargement et si besoin les copies de composition modèle EN et le papier brouillon, seront à demander au rectorat. Il n'est pas prévu d'intercalaire millimétré ENm.

**Pour l'édition 2020, la circulaire n° 2015-178 du 1<sup>er</sup> octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques entre en application (cf bulletin académique n°837 du 16 décembre 2019).**

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

Les lycées d'origine des candidats rempliront les convocations en fonction des annexes jointes et les remettront aux candidats.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de mathématiques des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de mathématiques des lycées d'origine des candidats.

Au début de l'épreuve, les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves **le jeudi 12 mars 2020 au lycée Marseilleveyre** – 83, traverse Parangon 13008 Marseille – à l'attention de M. JEGO Florian, secrétariat des olympiades de mathématiques. Les copies sont corrigées au Lycée Marseilleveyre à Marseille.

Je vous remercie pour votre implication.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
RECTORAT  
Division des examens et concours  
DIEC 3-02  
Dossier suivi par Mme RIPERTO  
Mme LECOMTE

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

## CONVOCATION INDIVIDUELLE

Monsieur       Madame

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....

Candidat(e) aux Olympiades de mathématiques année 2019-2020

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

**Le mercredi 11 mars 2020 de 8 h à 12 h 15**

Au lycée .....

Fait à ..... , le .....

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

---

**Nota :** Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.

L'usage de la calculatrice et du matériel usuel (compas, équerre, règle graduée ...) est autorisé.

DIEC 3-02

# OLYMPIADES DE MATHEMATIQUES ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

REPARTITION DES CANDIDATS - EPREUVE DU MERCREDI 11 MARS 2020 de 8h à 12h15

DEPARTEMENT / VILLES	CENTRES D'EPREUVES	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE	Candidats
<b>ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)</b>			
<b>DIGNE</b>	<b>PIERRE GILLES DE GENNES</b>	Pierre Gilles de Gennes	24
	<b>Total PIERRE GILLES DE GENNES</b>		<b>24</b>
<b>MANOSQUE</b>	<b>ITER</b>	Iter	16
	<b>Total ITER</b>		<b>16</b>
<b>SISTERON</b>	<b>PAUL ARENE</b>	Paul Arène Sisteron	6
	<b>Total PAUL ARENE</b>		<b>6</b>
<b>BARCELONNETTE</b>	<b>HONORAT</b>	Honorat	6
	<b>Total HONORAT</b>		<b>6</b>
<b>HAUTES ALPES (05)</b>			
<b>BRIANCON</b>	<b>ALTITUDE</b>	Altitude	0
	<b>Total ALTITUDE</b>		<b>0</b>
<b>BOUCHES DU RHONE (13)</b>			
<b>AIX EN PROVENCE</b>	<b>LA NATIVITE</b>	La Nativite	38
	<b>Total LA NATIVITE</b>		<b>38</b>
	<b>MILITAIRE</b>	Militaire	54
		Sacré Cœur	6
	<b>Total MILITAIRE</b>		<b>60</b>
	<b>DUBY</b>	Duby	10
<b>Total DUBY</b>		<b>10</b>	
<b>AUBAGNE</b>	<b>JOLIOT CURIE</b>	Joliot Curie	24
	<b>Total JOLIOT CURIE</b>		<b>24</b>
<b>LA CIOTAT</b>	<b>MEDITERRANEE</b>	Méditerranée	54
		Lumière	10
	<b>Total MEDITERRANEE</b>		<b>64</b>

<b>BOUCHES DU RHONE (13) suite</b>			
<b>MARSEILLE</b>	<b>MARSEILLEVEYRE</b>	Marseilleveyre	34
	<b>Total MARSEILLEVEYRE</b>		<b>34</b>
	<b>PERRIN</b>	Perrin	8
	<b>Total PERRIN</b>		<b>8</b>
	<b>THIERS</b>	Saint Joseph les Maristes	16
		Thiers	46
		Cours Bastide	4
	<b>Total THIERS</b>		<b>66</b>
	<b>VICTOR HUGO</b>	Victor Hugo	20
		St Charles	12
	<b>Total VICTOR HUGO</b>		<b>32</b>
	<b>LACORDAIRE</b>	Lacordaire	24
	<b>Total LACORDAIRE</b>		<b>24</b>
	<b>BELSUNCE</b>	Belsunce	15
	<b>Total BELSUNCE</b>		<b>15</b>
	<b>SION</b>	Sion	22
<b>Total SION</b>		<b>22</b>	
<b>MANDELA</b>	Mandela	28	
<b>Total MANDELA</b>		<b>28</b>	
<b>MARTIGUES</b>	<b>LURCAT</b>	Lurçat	28
<b>Total LURCAT</b>		<b>28</b>	
<b>TARASCON</b>	<b>DAUDET</b>	Daudet	18
<b>Total DAUDET</b>		<b>18</b>	
<b>GARDANNE</b>	<b>FOURCADE</b>	Fourcade	6
<b>Total FOURCADE</b>		<b>6</b>	
<b>VAUCLUSE (84)</b>			
<b>CARPENTRAS</b>	<b>MARIE PILA</b>	Henri Fabre	14
		Marie Pila	58
<b>Total MARIE PILA</b>		<b>72</b>	
<b>L'ISLE SUR SORGUE</b>	<b>BENOIT</b>	Benoit	8
<b>Total BENOIT</b>		<b>8</b>	
<b>PERTUIS</b>	<b>VAL DURANCE</b>	Val Durance	50
<b>Total VAL DURANCE</b>		<b>50</b>	
<b>AVIGNON</b>	<b>AUBANEL</b>	Aubanel	11
		Mistral	6
<b>Total AUBANEL</b>		<b>17</b>	
<b>Total général</b>			<b>676</b>

Nombre de candidats par Centres d'épreuves :

Département / Centres d'Epreuves	Nombre de sujets
<b>ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)</b>	
HONORAT	6
ITER	16
PAUL ARENE	6
PIERRE GILLES DE GENNES	24
<b>BOUCHES DU RHONE (13)</b>	
BELSUNCE	15
DAUDET	18
DUBY	10
FOURCADE	6
JOLIOT CURIE	24
LA NATIVITE	38
LACORDAIRE	24
LURCAT	28
MANDELA	28
MARSEILLEVEYRE	34
MEDITERRANEE	64
MILITAIRE	60
PERRIN	8
SION	22
THIERS	66
VICTOR HUGO	32
<b>HAUTES ALPES (05)</b>	
ALTITUDE	0
<b>VAUCLUSE (84)</b>	
AUBANEL	17
BENOIT	8
MARIE PILA	72
VAL DURANCE	50
<b>Total</b>	<b>676</b>